



J'étais un conscrit drômois
sous Napoléon 1er

Lionel Ferrière
Claude Magnan
Alain Henry



Les Clionautes

<http://www.clionautes.org/>



J'étais un conscrit drômois
sous Napoléon 1er

Lionel Ferrière
Claude Magnan
Alain Henry



Les Clionautes

<http://www.clionautes.org/>

« J'étais un conscrit drômois sous Napoléon Ier »

Proposée par Lionel Ferrière, Claude Magnan et Alain Henry ,

Séance d'1h 30 Niveau 4e testée au collège A. Malraux 26100 Romans/Isère . juin 2017

Dossier composé

- un livret pour l'élève 4 pages (un A4 mode livret) comme trace écrite
32 biographies drômoises AUTHENTIQUES (travaux de M. Magnan)
Une affiche de convocation à la mairie pour le tirage au sort
Une fiche professeur qui raconte ce moment

Où le trouver ?

- Archives communales de Romans, Archives départementales de la Drome, Médiathèque de Romans/Isère, CDI du collège A. Malraux à Romans/Isère
- Téléchargeable sur le site des Clionautes <https://www.clionautes.org/>
Cette association loi 1901 a reçu l'agrément ministériel -BOEN 22 septembre 2016.
(« l'association des Clionautes combat pour promouvoir et défendre l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique, juridique et sociale et une éducation humaniste qui forme des esprits sachant critiquer et raisonner » ...)



Collège André Malraux
Avenue Georges Pompidou
BP 84
26102 ROMANS-SUR-ISERE CEDEX
Tél : 04 75 02 12 55
Fax : 04 75 05 91 97



« J'étais un conscrit drômois sous Napoléon Ier »

Séance d'1h 30 Niveau 4e testée au collège A. Malraux 26100 Romans/Isère . juin 2017

Proposée par L. Ferrière, C. Magnan et A. Henry ,

Dossier composé

- un livret pour l'élève 4 pages (un A4 mode livret) comme trace écrite
- 32 biographies drômoises AUTHENTIQUES (travaux de M. Magnan)
- Une affiche de convocation à la mairie pour le tirage au sort
- Une fiche professeur qui raconte ce moment

A quel moment faire cette séance?

En début d'année , pour découvrir ses élèves. Il faut rappeler que chaque élève a plus de 300 ancêtres vers 1810 et donc , forcément, des « Grognards ». On insiste sur le fait que l'histoire nationale c'est la somme des histoires vécues familiales et personnelles.

Lors de l'étude de la Révolution et de l'Empire- Après l'étude «du sacre de Napoléon », ou en lien avec le «Tres de Mayo » , cette séquence fait un contrepoint à la légende napoléonienne avec les pertes démographiques, la possibilité de devenir général (et mourir..) ou bien désertier pour rester avec sa famille.

Déroulement de la séance

En entrant en classe, une fiche A est distribuée avec une identité. Chaque carte aura au dos un numéro. Ensuite on explique ce qu'est le conseil de recrutement et où il a lieu-voir fiche à lire - On aura accroché , si on le souhaite, une affiche en mode poster au tableau.

Les élèves prennent la partie B de leur biographie et découvrent ce qui s'est passé au conseil de recrutement-

On distribue la partie C- Les élèves lisent les livrets qui contiennent le lexique, pour mieux comprendre la biographie et savoir où le soldat a combattu. Une carte de l'Europe en 1812 peut guider les élèves pour se localiser.

Chacun lit à voix haute ce qui lui est arrivé.

On note au tableau d'une part les motifs de réforme , d'autres parts les désertions, les batailles, les généraux...

A la fin , les élèves complètent le livret et le garde comme trace écrite.

Prolongement

Les élèves peuvent rechercher des informations complémentaires au CDI sur la période impériale, les batailles, les royaumes . Cela peut être une recherche sur le net pour trouver des tableaux représentant les batailles évoquées , ou des articles dans les revues sur l'actualité des guerres napoléoniennes. On vient de retrouver des fosses contenant des centaines de corps en Lituanie (vers Vilnius); il y a eu la vente aux enchères des effets du Général Bon ..., consulter la base en ligne des médaillés de Sainte Helene...

Le résultat pourra être l'occasion d'une présentation orale avec un diaporama.

Plus localement, dans la Drôme, une dégustation du fromage « le réveil de l'Empereur » (Chèvre, Saint-Bardoux) pourra achever la séance !



© Toute reproduction à des fins commerciales est interdite-Les reproductions à buts pédagogiques et éducatifs gratuits sont autorisées et même encouragées.



Outre les exemplaires qui doivent être affichés dans les lieux accoutumés, un exemplaire sera et demeurera soigneusement affiché au Secrétariat de chaque Mairie.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

CONSCRIPTION.

INSTRUCTION PRÉALABLE POUR LA LEVÉE PROCHAINE (1806).

Le Sénatus-Consulte du 2 vendémiaire dernier a ordonné une levée de 80,000 Conscrits en l'an 1806, dont l'appel doit être fait aux époques qui seront fixées par des décrets impériaux. Cette fixation n'est point encore connue; mais la formation des listes exigeant un temps considérable, et entraînant souvent des lenteurs qui peuvent compromettre ou retarder la marche progressive des diverses opérations de la levée, il nous a paru évidemment avantageux, sous tous les rapports, qu'il y fût procédé dès-à-présent, afin qu'elles puissent être dressées avec plus de loisir, conséquemment avec plus de méthode et d'exactitude. D'ailleurs, toujours très-attentivement occupé de tout ce qui concerne l'intérêt des Conscrits, dont nous désirerions ardemment, dans nos vives et tendres sollicitudes pour eux, pouvoir écarter toutes les embûches de la cupidité, tous les préjugés de la fraude ou de l'erreur, l'expérience nous a fait reconnaître la grande utilité dont pourrait leur devenir, s'ils veulent en profiter, une instruction précise qui leur fit connaître ce qu'ils ont à faire pour que leurs réclamations fondées aient le sort que la loi leur promet et que la justice du Conseil de Recrutement leur réserve, comme ce qu'ils ont à craindre, soit en cherchant à la tromper, soit en n'accomplissant pas ce que la loi prescrit.

Tels sont les motifs et les deux objets de la présente

instruction. Elle est enjoint à tous les jeunes gens nés dans l'intervalle désigné ci-dessus, de se présenter avant le 15 janvier 1806, à la municipalité de leur domicile, pour s'y faire inscrire, et donner les renseignements nécessaires à la formation des listes.

Si le Maire découvre, soit par la vérification des registres de l'état civil, soit de toute autre manière, que quelque individu susceptible d'être inscrit sur la liste de la commune ne se soit point présenté dans le délai prescrit, il lui fera signifier par écrit de se présenter dans les vingt-quatre heures; et s'il n'obéit pas, il sera compris sur la liste comme ayant refusé de se faire inscrire, pour être déclaré premier à marcher. Toutes les listes doivent être formées et envoyées au Sous-Préfet de chaque arrondissement, avant le 15 janvier.

MM. les Sous-Préfets étant spécialement chargés de tout ce qui est relatif à leur confection, prendront en outre tous les moyens qu'ils jugeront convenables pour assurer l'exactitude et la régularité, ainsi que l'envoi à l'époque ci-dessus fixée.

RECLAMATIONS.

Les réclamations de toute espèce doivent être faites au moment des opérations des Sous-Préfets. Après leur clôture, tout individu qui viendrait à être réformé pour des infirmités n'aurait plus de réclamation à présenter.

pour, soit contre la réclamation, sera pareillement mentionné au procès-verbal.

Cette enquête administrative, ayant la justice et la vérité pour objet, est infiniment importante. MM. les maires le sentiront et y apporteront sans doute toute l'attention et l'exactitude que leur probité et leur honneur doivent nous garantir. Nous croyons n'avoir qu'à nous reposer sur leurs sentiments à cet égard. Qu'ils aient sans cesse présent à l'esprit, lorsqu'ils auront à faire un acte de cette nature, que sans la vérité la justice devient incertaine; et que, si la justice lui veut que l'infirme ne marche pas, elle ne veut pas moins que celui que le sort désigne, ne se soustraie pas frauduleusement à sa dette, et qu'un autre reste chargé de l'acquiescer.

Les procès-verbaux de notoriété seront immédiatement transmis à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, qui en fera donner lecture publique le jour des désignations du canton. Chacun sera admis à faire sur leur contenu les observations qu'il jugera à propos; toutes ces observations seront consignées à la suite, pour le tout nous être adressé et soumis à notre plus sérieux examen.

Les Conscrips ayant droit à être placés à la fin du dépôt, sont: 1.° Celui qui a un frère faisant actuellement, comme Conscrip, partie de l'armée active, si toutefois un autre frère n'a pas déjà, pour ce motif, été placé de droit dans la réserve,

le sort que la loi leur promet et que la justice du Conseil de Recrutement leur réserve, comme ce qu'ils ont à craindre, soit en cherchant à la tromper, soit en n'accomplissant pas ce que la loi prescrit.

Tels sont les motifs et les deux objets de la présente instruction.

LISTES.

À la réception de cette instruction, MM. les Maires s'occuperont de la confection de la liste des Conscrits de la classe de 1806. Cette liste doit être par ordre alphabétique, et conforme au modèle ci-dessous.

Elle comprendra tous les individus nés depuis et compris le 23 septembre 1785, jusques et compris le 31 décembre 1786 (*), ayant leur domicile de droit dans la commune, soit que les personnes soient présentes ou absentes, mariées, veufs ou garçons, susceptibles, ou non, d'une exemption quelconque. On y portera même les Conscrips qui seraient momentanément détenus. Les Conscrips de la classe de 1806, étant mineurs, ont leur domicile de droit dans le lieu où sont domiciliés leurs pères, à défaut leurs mères, et à défaut de l'un et de l'autre, leurs tuteurs ou curateurs, bien que les Conscrips eux-mêmes soient absents ou résidant ailleurs. Les Conscrips mariés ou émancipés par acte légal ou spécial, qui, à dater de cet acte, résident, depuis un an révoqué, dans un lieu autre que celui où sont domiciliés leurs pères et mères, tuteurs ou curateurs, ont leur domicile dans ce lieu, et doivent y être inscrits.

(*). Nota. La classe ayant à répondre aux appels devant avoir lieu en vertu du sénatus-consulte du 2 vendémiaire, sera donc composée de 15 mois; elle aura à fournir 80,000 conscrits. Les classes précédentes n'en ont fourni que 60,000; mais elles s'étaient composées que de 12 mois. La proportion est conséquemment la même. En résultant, ce n'est qu'une dette semblable acquittée avec quelque anticipation, sur laquelle il est bon de remarquer encore que la classe y profitera, par le plus grand nombre de concurrents, de tout ce que la mort lui aurait fait perdre depuis l'époque de l'appel antérieur, jusques à l'époque où il se serait fait suivant la marche ordinaire. Que l'on s'approche ensuite, dans sa pensée, de ce calcul arithmétique la puissance des circonstances qui ont commandé l'immédiateté et l'étendue des dangers qui menaçaient, l'immédiateté et l'importance des avantages remportés et acquis, et qu'on verra s'il était dans l'ordre des choses possibles d'obtenir davantage avec des moyens moins onéreux.

Les réclamations de toute espèce doivent être faites au moment des opérations des Sous-Préfets.

Après leur clôture, tout individu qui viendrait à être réformé pour des infirmités n'aurait plus de réclamation à présenter, et se faire remplacer, à ses frais, et en outre, à payer une indemnité, comme s'il n'eût pas été remplacé.

C'est à la même époque que les Conscrips, ayant droit à être placés à la fin du dépôt, doivent en faire la demande; autrement ils ne seront plus admis à jouir de cette faveur.

Si quelques exceptions ont été faites précédemment à ces dispositions, c'est que l'on a pensé que, n'étant pas encore assez connues, on avait pu y manquer par ignorance. La même excuse ne saurait plus être admise. Les Conscrips qui auront à faire des réclamations de nature à être justifiées par des pièces, doivent donc s'occuper de suite à se les procurer, pour les produire en temps utile. On va leur indiquer quelles sont les unes et les autres.

Les Conscrips dont les infirmités apparentes peuvent être constatées par la visite, se contenteront d'en faire la déclaration devant M. le Sous-Préfet. Il est inutile qu'ils cherchent à se procurer des certificats d'officiers de santé ou des attestations quelconques. Le Conseil de recrutement s'est imposé la loi de rejeter toutes pièces de cette nature.

Les Conscrips dont les infirmités ne sont point apparentes, telles que l'épilepsie, les vices de l'ouïe, de la voix et de la parole, etc., doivent les faire constater par la notoriété publique.

A cet effet, ils s'adresseront, par écrit, à M. le Maire de leur commune, qui désignera lui-même tels des citoyens, domiciliés dans la commune, probes et dignes de foi, qu'il jugera avoir des relations avec le requérant, sans en être parent ni allié, au nombre de dix au moins, et parmi lesquels il devra se trouver au moins aussi trois Conscrips de la classe. Ils seront interpellés par M. le Maire, sous la foi du serment, de déclarer s'ils ont connaissance de l'infirmité dont se plaint le requérant, desquels déclarations et dire, quels qu'ils soient, le Maire dressera un procès-verbal pour servir ultérieurement ce que de raison, et ainsi qu'il va être dit. Le réclamant de même que les Conscrips intéressés à en contredire les motifs, s'ils en sont susceptibles, pourront faire entendre leurs témoins, s'ils en demandent à en produire; et le dire de ces témoins, soit

not nous être adressé et soumis à notre plus sérieux examen.

Les Conscrips ayant droit à être placés à la fin du dépôt, sont:

- 1.° Celui qui a un frère faisant actuellement, comme Conscrip, partie de l'armée active, si toutefois un autre frère n'a pas déjà, pour ce motif, été placé de droit dans la réserve, auquel cas il n'aurait droit lui-même à aucune faveur;
- 2.° S'il est enfant unique d'une veuve;
- 3.° S'il est l'un des enfants orphelins, au nombre de trois au moins, lui compris;
- 4.° Si son père, vivant du travail de ses mains, a atteint l'âge de 71 ans, et si un autre frère n'a pas déjà, pour ce motif, été placé de droit dans la réserve, ce qui le priverait de prétendre à la même faveur.

Le premier cas sera prouvé par (**) un certificat du Conseil d'administration du corps dans lequel se trouve le Conscrip, constatant qu'il est sous les drapeaux. Les trois autres cas devront être prouvés par des certificats des Maires des communes, et la déclaration de trois pères de famille.

Les Conscrips faisant partie de l'inscription maritime et ceux engagés dans les ordres sacrés, devront en justifier à la même époque, pour obtenir leur radiation de la liste.

Approuvé le 28 frimaire an 14.

ARRÊTÉ.

Le PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA DROME, Vu l'Instruction ci-dessus, et après l'avoir approuvée;

ARRÊTE: L'Instruction de ce jour, approuvée par nous, relative à la levée des Conscrips pour l'an 1806, sera imprimée en tête du présent, adressée à MM. les Sous-Préfets et Maires des communes, conformément aux dispositions qui les concernent.

Fait à l'Hôtel de la Préfecture, le 28 frimaire an 14.

Le Préfet, MARIE DESCORCHES.

(Voir ci-dessous le Modèle de tableau.)

(**) Nota. Ce certificat est de rigueur; le conseil de recrutement ayant déclaré qu'il ne reconnaît dorénavant que cette pièce comme suffisamment authentique.

ARRONDISSEMENT de

COMMUNE

TABLEAU DES CONSCRITS DE L'AN 1806.

Sont compris dans cette classe tous les jeunes gens nés depuis et compris le 23 septembre 1785 jusques et compris le 31 décembre 1786.

NOMBRES	NOMS de FAMILLE	PRÉNOMS ou NOMS DE BAPTÊME	SURNOMS.	DATE DE LA BASSANCE.			TAILLE	PROFESSION des CONSCRITS.	LIEU de NAISSANCE DU CONSCRIT.	RÉSIDENCE personnelle DU CONSCRIT.	NOMS ou PRÉNOMS des pères et mères, et mention s'ils sont veufs ou morts.	DOMICILE des pères et mères (jusques le Conscrip marié ou émancipé n'a pas son domicile chez eux).	OBSERVATIONS.
				AN	MOIS	JOURS							

A VALENCY, chez J. MONTAL, Graveur et Successeur de J.-J. VIRET, Imprimeur de la Préfecture.

Explications pour mener la séance

La conscription, c'est « l'obligation de chaque citoyen de concourir au maintien de la liberté, de l'égalité et des propriétés ...Ils ne perdront pas de vue que l'exécution de cette loi intéresse essentiellement le salut de la République » (Instruction du ministre de la guerre aux administrations (Archives communales de Romans/Isère 1 H5).

On estime à 1 million, les soldats morts durant les guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815) sur 25 ans. C'est autant que 14-18 mais en davantage de temps.

Chaque année, l'Etat lève une classe d'âge, c'est-à-dire de 80 à 150 000 personnes selon les « besoins militaires » et on rappelle surtout après 1811, les « dépôts » (ceux qui ont été tirés au sort mais dont on n'avait pas eu besoin). Le service militaire dure 5 années mais il arrive que certains restent mobilisés et fassent davantage en cas de guerre. En moyenne, 1/3 des conscrits doivent rejoindre leur régiment.

Dans le département de la Drome, rien que pour la lettre A, il y a eu 2700 conscrits et plus de 500 sont morts soit un taux de mortalité 18 %.

Pour certains, la conscription est le premier pas vers une carrière militaire qui soulage les familles d'une « bouche à nourrir ». Dans des cas extrêmes, l'Armée, c'est la garantie de deux repas chauds par jour, d'avoir des habits et une paire de chaussures...Pour d'autres, c'est la possibilité de mourir alors qu'un avenir serein se profile, et l'envie de ne pas partir. Les motivations varient selon la classe sociale, et le nombre de frères. L'attachement à la personne de l'Empereur n'est pas à négliger. Certains repartent pour lui. Depuis 1792 et « la patrie en danger...aux Armes ...citoyens », le pays fait appel aux volontaires qui sont mélangés avec les régiments des vétérans. C'est l'amalgame de l'expérience et de la fougue ! Sur 400 hommes mobilisés, 360 sont à pieds. Les autres compléteront l'artillerie, la marine etc...

(faire un schéma si nécessaire au tableau) Une division est dirigée par un général de division, qui a deux brigades sous ses ordres ; chaque brigade a un général. Chaque brigade est composée de deux régiments dirigés par un colonel. Souvent, les 4 régiments étaient complétés par une compagnie d'artillerie (6 canons, environ 180 personnes), une compagnie du « train de l'artillerie » qui convoie les munitions, le ravitaillement, et un régiment de cavalerie légère (Hussard ou chasseur à cheval). Sur les quatre régiments, trois étaient de « ligne » et un d'infanterie légère ». Un régiment est composé de deux à quatre bataillons. Ce dernier est composé de six compagnies à savoir 4 de fusiliers, une de grenadiers et une de voltigeurs. Une compagnie c'est environ 100 soldats; un bataillon, 500 à 600 soldats.

Les conscrits sont affectés selon leur taille. Les Compagnies ont un rôle et un positionnement différent sur les champs de bataille. Les uniformes permettent de les distinguer.

Avec les archives départementales, on peut étudier les conscriptions (listes cantonales et départementales), c'est-à-dire ceux qui sont convoqués. Avec les archives militaires à Vincennes, on peut étudier les régiments, les effectifs, les campagnes militaires. Les décès sont souvent enregistrés dans des hôpitaux à la suite des maladies et des blessures. Souvent, les communes de naissance ont transcrit ces décès.



Le jour du conseil de recrutement

Une fois par an, tous les garçons de plus de 20 ans du canton sont convoqués, par affichage public dans la commune, devant un comité cantonal composé de civils (maires des communes, un représentant du Préfet,) et de militaires (un gendarme, un officier de recrutement). On procède à la vérification des listes affichées (oublis, erreurs sur les dates), puis de l'identité des convoqués (nom, prénom, métier, domicile, parents , situation familiale).

Pour les protestants, nombreux dans la Drome, notamment vers Die, il est arrivé que certains se présentent alors qu'ils n'étaient pas dans la liste. En effet, avant 1791 les registres d'état civil étaient tenus par le clergé catholique qui notait les baptêmes. Certains protestants n'étaient donc pas notés.

Il y avait peu d'«oublis» car la liste des conscrits convoqués était rendue publique , affichée devant la mairie. La population veillait à signaler les oubliés, ce qui pouvait donner une chance de plus à leur fils de ne pas partir.

Ensuite on procède à un tirage au sort- On classe les personnes par ordre de tirage.

Enfin on examine au cas par cas, la situation de chacun . On dispense les religieux et les pasteurs; on place en « dépôt » , c'est-à-dire en fin de liste, ceux qui ont une raison de ne pas partir . Ce sont : « l'ainé d'une famille d'orphelins, le fils aîné d'une veuve, si le père a plus de 71 ans , ou s'il est le père veuf d'enfants ». Les

On mesure les hommes et ceux-ci doivent déclarer leurs infirmités. On réforme certains. En cas de désaccord, le conscrit peut demander à passer une contre-visite devant un médecin, à Valence.

Si le conscrit mesure moins de 1544 mm , c'est-à-dire la taille de son fusil (crosse par terre) , il est réformé. Cela veut dire qu'il reste chez lui mais il doit payer une « amende ». On dit que le service militaire , institué par la loi Jourdan est un impôt du « sang ». L'« amende » équivaut à une année d'impôts, à verser en une fois. Si la somme est inférieure à 50 francs, le conscrit est dispensé de le payer. Il est arrivé que des réformés soient convoqués et ensuite envoyés dans un régiment, surtout après 1811.

S'il a des problèmes de santé ou un handicap , il est réformé . On considère que si le conscrit a des doigts en moins sur la main droite, il ne peut pas utiliser un fusil. Initialement il était réformé , par la suite il était envoyé dans des régiments comme l'artillerie . Il doit aussi avoir une bonne dentition, car on déchirait les cartouches de poudre avec les dents. Si le jeune s'est mutilé la main volontairement, il est considéré comme déserteur et emprisonné (parfois à Crest) ou envoyé dans un camp disciplinaire en Italie où il creusera des tranchées dans les marais malsains comme dans la vallée du Po , vers Alexandrie, au Piémont où les maladies comme la malaria ne sont pas rares. On les désigne sous le terme de Pionniers .

Si le conscrit est riche , il peut se payer un remplaçant c'est-à-dire qu'un autre citoyen va aller à sa place dans le régiment. Un contrat est signé chez le notaire. Ce sont les pauvres qui sont les remplaçants car ils peuvent ainsi nourrir une mère ou une famille pauvre.

Normalement le citoyen -conscrit doit rejoindre son régiment. Les numéros les plus lointains ne partent pas tout de suite ; on peut les convoquer plus tard- On dit qu'il est exempté... Ils peuvent être appelés pour remplacer ceux qui désertent.

Si un conscrit ne se rend pas à la convocation pour la conscription ou s'il ne rejoint pas son régiment, il est considéré comme déserteur. Il risque l'emprisonnement.

Les absents au conseil de recrutement, sont dits « réfractaires » et on les recherche. On les mettra en prison si on les arrête

S'il déserte après avoir commencé son service militaire, il est jugé, y compris par contumace (il n' a pas encore été arrêté au moment du procès mais on le juge tout de même) puis il ira en prison .

Ils peuvent avoir une amende de 1500 francs (pour comparaison, un artisan gagnait 300 francs/an) et 3 ans de boulets ou de travaux publics Il y a de nombreuses amnisties. Ils vont ensuite faire leur service militaire. On distinguait dans l'importance des peines, les déserteurs avec armes et les déserteurs sans arme, à l'intérieur ou à l'étranger, face à l'ennemi...

On connaît néanmoins deux exécutions de déserteurs dans la Drome .

source des iconographies utilisées au recto des cartes

carte	COPYRIGHT
C1	Suchodolski Janvier, "la bataille de Saint-Domingue"
C2	Rousselot, "l'armée française", artilleur à pied
C3	Rousselot, "l'armée française", infanterie de ligne, fusilier
C4	Rousselot, "l'armée française", infanterie légère
C5	Rousselot, "l'armée française", 4e hussard
C6	Rousselot, "l'armée française", cuirassiers
C7	Rousselot, "l'armée française", 4e cuirassiers
C8	artiste anonyme, "le passage de la Berezina" musée de l'Armée
C9	Rousselot, "l'armée française", infanterie de ligne, compagnie d'élite
C10	Nicolas Toussaint Charlet, "Episode in the Campaign of Russia"
C11	droits réservés
C12	Clément Auguste Andrieux, "la bataille de Waterloo", RMN
C13	Jacques louis David, "Bonaparte franchissant le Grand saint Bernard"
C14	JAD, Ingres, "Napoléon 1er sur le trône impérial"
C15	Jean Antoine Gros, 'Bonaparte au pont d'Arcole"
C16	Jacques de Loutherbourg,
C17	Bogdan Willewalde, "la bataille de la Fère-Champenoise
C18	Alain Houot, carte
C19	manuel scolaire, sans date
C20	Rousselot, "l'armée française", infanterie de ligne, compagnie d'élite
C21	Rousselot, "l'armée française", 4e hussard
C22	Théodore Géricault, "Officier de chasseurs à cheval de la garde impériale chargeant"
C23	manuel scolaire, sans date
C24	HASEGAWA Tetsuya , manga "Napoléon"
C25	Wikipédia, légion portugaise
C26	Rousselot, "l'armée française", dragons
C27	Jacques louis David, "Le sacre de Napoléon"
C28	J.-P. Ravit. Statue de Napoléon en 1786, à Valence
C29	Le Monde, "géopolitique historique de la Méditerranée"
C30	Photographie- L, Ferrière, tombe de Motte, cimetière à Romans/Isère
C31	photographie-L, Ferrière, Tombe de Pouchelon , cimetière à Romans/Isère
C32	photographie-L, Ferrière, Hôtel Nugues, à Romans/Isère

Livret de

« J'étais un conscrit drômois sous Napoléon Ier »

D'après les biographies étudiées en classe, nous pouvons nous faire une idée de la vie des jeunes Français qui ont participé aux « Campagnes » de Napoléon Ier dans toute l'Europe. Bien sûr il y a la découverte d'autres nations, d'autres paysages et d'autres coutumes voire d'autres pays (Egypte..). Mais au delà de la gloire et de la bravoure, récompensées par la légion d'honneur et la médaille de sainte Hélène, ce sont aussi des blessures, des morts dans des conditions climatiques terribles. Certains feront carrière et bouleverseront la vie de leur famille, en devenant général voir Pair de France. La plupart rêve de leur famille et n'hésite pas après avoir servi leur patrie, à désertier pour rejoindre leur terroir et leurs proches.

Pour aller plus loin, surtout en lien avec la Drôme

Romans

Balzac, le colonel Chabert (roman inspiré par la biographie d'un officier isérois)

Stendhal, la chartreuse de Parme (récit de la bataille de Waterloo où Stendhal aurait été spectateur)

Poèmes

Victor Hugo, *L'Expiation* est un poème de Victor Hugo, présent dans le recueil *Les Châtiments* (1853).

BD

Savey J., le postillon, 4 volumes.

Site internet

-liste des soldats ayant reçu la médaille de Sainte-Hélène <http://www.stehelene.org/php/accueil.php?lang=en>

-Fondation Napoléon Ier <http://www.napoleon.org/>

Livres scientifiques

-Garcin M, « La patrie en danger : histoire des bataillons de volontaires de 1791 à 1794 et des généraux drômois », Etoile sur Rhône, 1991, 352 p.

-«240000 Drômois, de Robespierre à Bonaparte » par Pierre R., Bernard JP., Magnan C., Sauvageon, J., Serre R., Seyve C., Seyve M.– Valence : Ed. Notre Temps, 1996.

-Les Drômois sous Napoléon, 1800-1815, par J.-P. Bernard, C. Magnan, J. Sauvageon, R. Serre, C. Seyve, M. Seyve, R. Pierre, Crest, Notre Temps, 1999,

-«Louis-François d'Arbalestier, mes campagnes, » par Claude Magnan, Valence, Études Drômoises, numéro N°29 de mars 2007 pages 3 à 19

-«Moi, Florent Guibert, natif de Piégon, soldat de l'Empereur », p 5 à 27 suivi de 71 recherches autour du récit de Florent Guibert. Par C. Magnan et J. Delatour, études drômoises, N° 1999 p 28 à 32

-«Les Drômois et les guerres napoléoniennes : dix moyens de ne pas partir à la guerre », par R. Pierre, Revue drômoise, N°410, décembre 1978, pp 145-156.

-«Les Drômois et les guerres napoléoniennes : cent lettres de soldats", par R. Pierre, Revue drômoise, N°414 décembre 1978 pp 329-343.

Musique

Beethoven, concerto pour piano n°5 «L'empereur»

Chronologies des batailles et des campagnes menées par l'Empereur

dates	campagnes	adversaires	batailles
1800-1801 1801-1803	C. d'Italie Expédition de Saint Domingue	Autriche	Marengo, Arcole, Tivoli
1805	C d'Allemagne	Autriche Russie	Ulm 6/10/1805 Austerlitz 2/12/1805 Pfalgen 21/10/1805
1806	C de Prusse	Prusse	Iéna 14/10/1806 Auerstedt?? 14/10/1806
1807	C. de Pologne	Prusse, Russie	Eylau 8/2/1807 Friedland 14/6/1807
1808-1814	Espagne et Portugal	Espagne, Portugal, GB	Bailén 1808 Conquête du Portugal 1809 Salamanca juillet 1812 Vittoria 21/6/1813
1809	C. d'Autriche	Autriche	Eckmuhl 22/4/1809 Essling 21-22/05/1809 Wagram 06/07/1809
1812	C. de Russie	Russie	Smolensk 16/8/1812 La Moskova 6/9/1812 Bérézina 28/11/1812 Wilna
1813 mai	1ere C. de Saxe	Russie, allemands	Lützen 2/5/1813
1813 aout - octobre	2nde C. de Saxe	Russie, Autriche, Allemands	Leipzig 16/8/1813 Hanau 20/10/1813
1814	C. de France	Russie, Autriche,	Brienne Montmirail (les Hongrois s'installent à Romans quelques mois)
1815	C. de Belgique	Prusse , GB	Waterloo 18/6/1815



Lexique

« **feu, feu** » la personne est morte quand on en parle

« **10 ans de boulet** » : travailler avec un boulet à la cheville pendant 10 ans dans les travaux publics.

« **mettre en gage** » : garantir une somme d'argent par un bien

Médaille de Saint Hélène : médaille créée par Napoléon III pour récompenser les soldats du 1er empire encore en vie.

Légion d'honneur : médaille créée en 1802 par le consul Bonaparte pour récompenser les actes de bravoure lors d'un combat. Il y a 3 grades : chevalier, officier, commandeur

« **présumé** » On n'est pas sûr de l'information

un **matricule** : numéro du citoyen lorsqu'il est devenu soldat.

Termes militaires

Artilleur à pied: il sert les canons

BD =bataillon de la Drôme 1791-1793

Conscrit : citoyen qui est appelé pour le service militaire

Carabiniers : synonyme de grenadiers dans l'infanterie de ligne

Cavalier d'offrande : appel lancé en 1813 par la mairie de Paris pour que chaque commune équipe des cavaliers (uniformes, cheval, prime d'engagement)

Cuirassier: cavalerie lourde, cavalier grand de taille pour monter des chevaux puissants, avec une « cuirasse » (ancêtres des chars!)

Dépôt : liste des conscrits bon pour le service et non appelés-situation provisoire

DB légère : Demi-brigade Synonyme de régiment entre 1793 et 1803.

Dragon : un cavalier qui peut combattre à cheval ou à pied

Fusilier : nom du soldat de rang

Garde d'honneur: recrutement en 1813 d'environ 10 000 hommes , pour 4 régiments, dans des familles de notables qui devaient s'équiper (uniformes, chevaux) à leurs frais. Lourdes pertes lors de la campagne de Saxe puis de France. On avait créé des « auxiliaires » dénommés « tatars » . pour s'occuper de leurs chevaux (à la charge des cavaliers). Les Drômois étaient dans le 4e régiment de la GH

Garde nationale : tous les hommes en âge de porter les armes. On les mobilise en 1814 lors de l'invasion pour défendre le pays. Elle reste à l'intérieur du pays.

Grenadier: compagnie d'élite, soldats plutôt grands

Hussard: cavalerie légère (tradition hongroise)

Légion de réserve : en 1807, création de 4 régiments d'infanterie pour la campagne d'Espagne. Le 4e régiment de légion pour les Drômois, sous la direction du Général Dupont. La plupart , ont péri ou bien on était prisonnier après la bataille de Bailen. (300 Drômois environs sur les pontons de Cadix)

Pionniers : unité disciplinaire , avec des mutilés volontaires ou des déserteurs

Réformé : ne part pas à l'Armée

régiment de la Méditerranée : régiment disciplinaire, vers Toulon

Régiment de ligne : c'est l'infanterie. Les Régiments de ligne **légère** sont composés de soldats, petits utilisés en tirailleurs.

voltigeur : fantassin dans un régiment d'élite, plutôt petit de taille

Bilan (écrit au tableau au fur et à mesure)

Nombre de biographies étudiées :

Reformés

Motifs donnés.....

.....

Remplacés.....

Exempté qui part.....

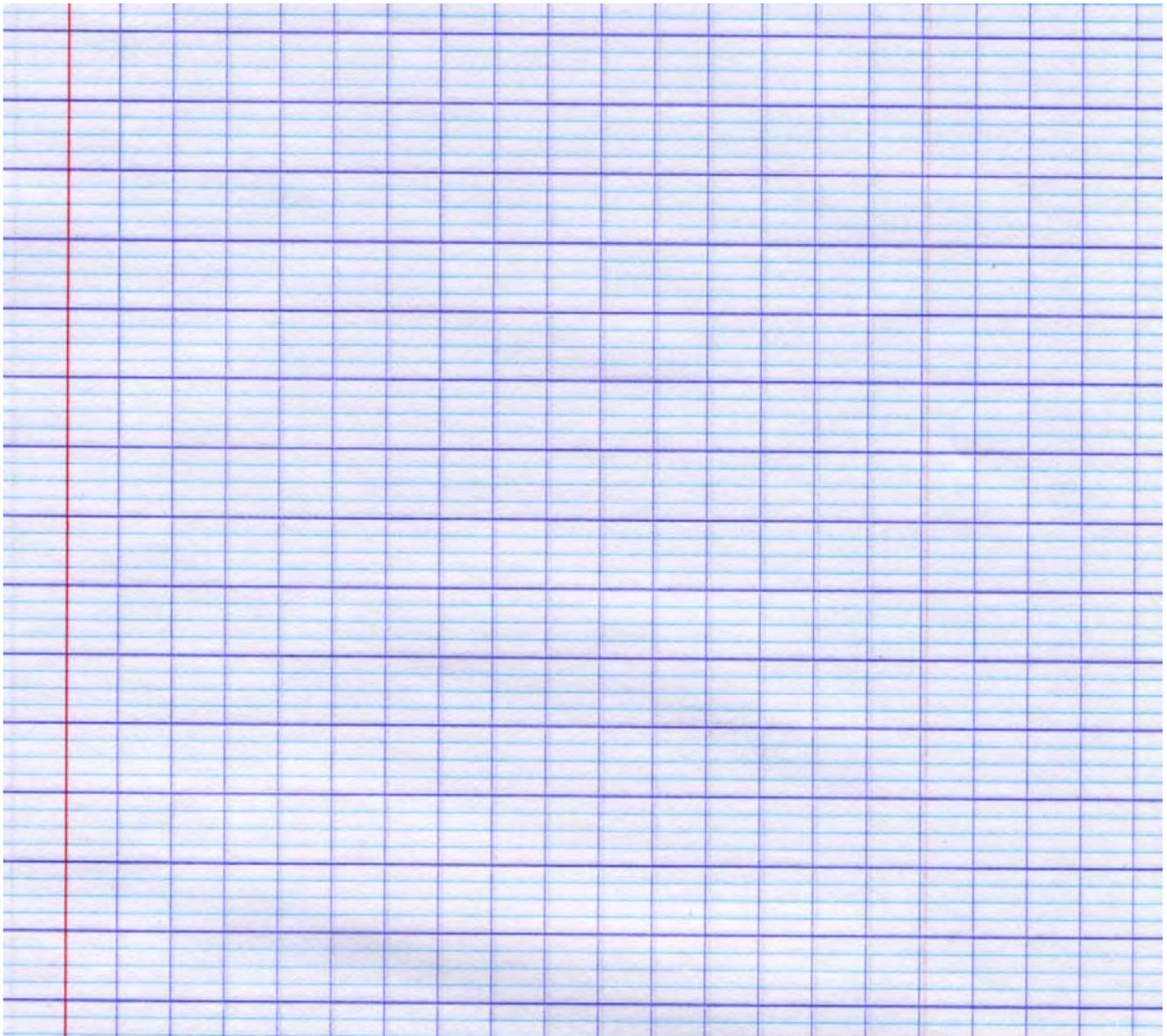
Déserteurs

sanctions

Disparus

Généraux

Rédige ici un texte où tu expliqueras d'abord quand et où est convoqué le conscrit; puis les différents motifs de reformes et ce que doit faire un exempté . Ensuite que peut faire un conscrit riche? Que deviennent les déserteurs repris ? 2 réponses attendues. Quels furent les parcours de ceux qui sont revenus ?



Nom : GERVAIS

Prénom : François

Date de naissance : 1773.

Lieu de naissance : Saint-Martin d'Aut

Situation de famille : Habite Saint-Vallier. Père Louis. Mère Catherine Jeanton.

Taille : 1756 mm

A2



Nom : ALETRU (Allestru)

Prénom : Jean ou Jean Pierre

Date de naissance : 16 août 1788.

Lieu de naissance : Romans, ou Saint-Paul-lès-Romans

Situation de famille : Père François. Mère feu Jeanne Moyse

Métier : Cultivateur

Taille : 1610 mm

A1



Conseil de recrutement

Décision : tiré au sort

Intègre un régiment : Artillerie à pied

B2



Conseil de recrutement

Convoqué le : 1808

Décision : incorporé le 28 juin 1807

Intègre un régiment : Légion de Réserve

B1



Biographie

Entré au 4^{ème} régiment d'artillerie à pied le 21 pluviôse VI (9 février 1798), il fait les campagnes de l'an VI à l'an IX en Europe.

Mort aux Cayes (Saint-Domingue) le 2 floréal XIV (22 avril 1806) ou 2 floréal an XI (23 avril 1803)

L'expédition de Saint-Domingue (Ile des Antilles, océan Atlantique) débute en décembre 1801 et dure jusqu'en novembre 1803. Elle est commandée par le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte, qui a pour objectif, dans un premier temps, de rétablir l'autorité de la République française qui a été mise à mal par Toussaint Louverture. Dans un second temps, le but de l'expédition est l'application de la Loi du 20 mai 1802 qui a pour objet le rétablissement de l'esclavage dans les colonies. La fièvre jaune va tuer de nombreux soldats et le général Leclerc (source : wikipedia)

C2



Biographie

Incorporé à la 4^{ème} Légion de Réserve, n°1563 ; affecté à la 6^{ème} compagnie.

prisonnier de guerre à Bailen 19 juillet 1808

Hospitalisé Romans 1^{er} août 1814.

Durant la campagne d'Espagne, une division a été capturée en 1808, à Bailen . Les Espagnols ont massacré une partie des troupes ; les autres ont été retenus prisonniers sur de vieux bateaux, dans la baie de Cadix, à portée de canon. (c'est ce qu'on appelle les "pontons de Cadix"). Il y a eu une mutinerie qui permit à certains de s'échapper.

Les autres ont été emmenés sur l'îlot de Cabrera vers les îles Baléares où la faim et la soif décimeront un grand nombre de prisonniers.

Aletru a eu de la chance puisqu'il est revenu malade mais vivant à Romans.

C1



C1



© droits réservés

B1



© droits réservés

A1



© droits réservés

C2



© droits réservés

B2



© droits réservés

A2



© droits réservés

Nom : MALLEN (Malen, Malin) Prénom : Antoine
Date de naissance : 3 ou 9 Decembre 1791
Lieu de naissance : Bourg de Péage
Situation de famille : habite Romans Père Jean. Mère Marguerite Vallon.
Métier : Cafetier
Taille : 1652/1640 mm

A4



Nom : JACOB dit la fleur
Prénom : Jacques
Lieu de naissance : Saint-Donat
Situation de famille : habite Romans. Père Jacques. Mère Geneviève
Burllet
Métier : Fabricant de bas
Taille : 1544 mm

A3



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1811 n°1524
Décision : Tiré n°70
Motif : a déclaré n'avoir aucune infirmité, puis avoir une entorse à la cheville ; bon pour le service 26 mars 1811 ;
Intègre un régiment : 1er léger

B4



Conseil de recrutement

Décision : Tiré au sort
Intègre un régiment : Gardes nationales

B3



Biographie

Hospitalisé le 28 juin 1811 à Romans, il est incorporé le 13 juillet 1811 au 1er léger (n°8202).
Hospitalisé à nouveau le 20 octobre 1812 à l'occasion d'une permission. Il est alors caporal dans ce régiment.
Une lettre impérative le rappelle alors à Narbonne. Il finit son service en 1815.
En 1857, il a 66 ans et il habite Romans.
Médaille de Sainte-Hélène.

C4



Biographie

Il est désigné pour servir dans le 1er régiment des garde nationales de ce département. Ensuite il est affecté à la défense de Toulon (1er régiment de Toulon), assiégée par les Anglais.
Il est recherché à partir du 12 février 1814 car il a abandonné son poste, sans doute pour rentrer dans sa famille. Retrouvé, il est conduit par la gendarmerie au 11ème de ligne le 21 février 1814.

C3



C3



© droits réservés

B3



© droits réservés

A3



© droits réservés

C4



© droits réservés

B4



© droits réservés

A4



© droits réservés

Nom : HECTOR Prénom : Jean Pierre

Date de naissance :

Lieu de naissance: Romans ou St Paul les Romans

Situation de famille : Père Blaise. Mère Madeleine Guichard

Métier :

Taille :1733/1760 mm

A6



Nom : CHOSSON Jean Pierre

Date de naissance : 16 avril 1779

Lieu de naissance : Romans

Père : Antoine Mère : Françoise Clément

Métier : X

Taille : 1m 64

A5



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit en l'an XIII

Décision : Tiré au sort n°8. Parti le 24 avril 1805

Motif :

Intègre un régiment : intègre un régiment de cuirassiers

Taille : 1733/1760 mm

B6



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit en l'an IX

Décision : non appelé

Motif :

Intègre un régiment : Hussard

B5



Biographie

Envoyé au 11ème cuirassiers. Il arrive le 31 mai 1805 (2ème puis 6ème compagnie, n°705).

Il fait les campagnes de l'an XIV et sera nommé brigadier le 5 octobre 1807.

Tué à Wagram le 6 juillet 1809.

La bataille de Wagram (5-6 juillet 1809) a eu lieu à 10 km au nord-est de Vienne. Les deux jours de lutte ont vu s'imposer l'armée impériale française, sous le commandement de Napoléon Ier face à l'armée impériale autrichienne commandée par l'archiduc Charles d'Autriche-Teschchen. La bataille de Wagram fut la plus meurtrière des batailles qui avaient eu lieu jusqu'alors, et ne sera égalée ou dépassée que par les batailles de la Moskova et Leipzig. C'est une victoire française. (source :

Wikipedia)

C6



Biographie

Il avait la chance de ne pas être tiré au sort dans les premiers numéros.

Mais comme il était pauvre et marié, il est devenu soldat.

Il remplace, par acte du 14 mai 1813, GIRAUD Jean Gabriel (conscrit 1807 n°1989), de Romans. Conditions de remplacement: 6000 fr. dans 6 ans, avec intérêts 5% payables tous les 6 mois à Elisabeth Blain, son épouse.

De plus, chaque année, 4 hectolitres de blé froment seront donnés à son épouse, en aout. Giraud hypothèque en garantie une terre labourable de 5 ha, à Montmiral.

C5



C5



© droits réservés

B5



© droits réservés

A5



© droits réservés

C6



© droits réservés

B6



© droits réservés

A6



© droits réservés

Nom : JAY

Prénom : Joseph Vincent

Date de naissance : 12 juin 1782

Lieu de naissance : Romans-St-Barnard

Situation de famille : Père André Mère Anne

Métier : Boulanger

Taille : 1715 mm

A8



Nom : PLANTIER

Prénom : Pierre

Date de naissance : 28 Mai 1784.

Lieu de naissance : Romans-St-Nicolas

Situation de famille : Père Antoine Mère Françoise

Métier : Maçon

Taille : 1697 ou 1706 ou 1695 mm

A7



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit an XI

Décision : enrôlé depuis 3 mois à la 22ème demi-Brigade légère (daté octobre 1802)

Intègre un régiment : Demi-Brigade hussard

Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit an XIII

Décision : tiré n°15 canton de Romans

Intègre un régiment : fusilier

B7



Biographie

Parti comme volontaire en 1802, avant d'être tiré au sort.

Retiré par congé absolu (il a eu l'autorisation de rentrer chez lui).

Enrôlé volontaire à nouveau au 4ème hussards le 17 août 1808, il en déserte. Repris, il est condamné à son régiment à 5 ans de travaux publics et 1500 fr. d'amende.

Enrôlé au 10ème hussards dont il déserte à nouveau. Condamné aux travaux publics, puis réadmis au 61ème de ligne après avoir obtenu la grâce de l'Empereur. Incorporé le 10 novembre 1811, comme second canonnier, au 5ème d'artillerie à pied, n°5051. Déserte à l'intérieur (en France) le 19 janvier 1812 : il a emporté un habit, une veste, un shako, un bonnet de police, une paire de guêtres ; il a en outre mis en gage la capote d'un de ses camarades. Condamné à 10 ans de boulet le 1er février 1812 : enregistré à Romans le 10 mars 1812 : grâcié le 28 mai 1812... Déserteur, détenu à Embrun, conduit à Grenoble devant la Cour Impériale en mai 1813 (il serait donc redevenu militaire après 1812).

Il ne sait pas ce qu'il veut puisqu'il s'engage plusieurs fois mais ensuite il déserte !! A moins qu'il soit très pauvre et s'engage pour manger..

C8



Biographie

Il est arrivé au 25ème de ligne le 24 Avril où il sera fusilier. Nommé caporal le 16 avril 1811, il fera les campagnes de l'an XIV à 1811. Il est un soldat de la "Grande Armée".

Présumé prisonnier en Russie 1812, il est probablement mort là-bas. Certificat d'absence par le ministre de la Justice, le 30 octobre 1822.

La campagne de Russie est une campagne militaire menée par l'empereur Napoléon Ier en 1812. Après avoir conquis presque toute l'Europe, Napoléon entend de conquérir la Russie, avec « la Grande Armée » (771 000 hommes)

Jusqu'à la prise de Moscou, l'avantage est aux forces napoléoniennes. Mais les maladies, l'hiver, les soldats et la population russes, sont responsables de la défaite de Napoléon en Russie. Il y eut, coté français, plus de 200 000 morts et presque autant de prisonniers (donc la moitié de la Grande Armée) (source: Wikipedia)

C7



C7



© droits réservés

B7



© droits réservés

A7



© droits réservés

C8



© droits réservés

B8



© droits réservés

A8



© droits réservés

Nom : BENOIT Prénom : Joseph

Date de naissance : 26 mars ou mai 1789

Lieu de naissance : Sauzet

Situation de famille : Père : Jean Louis Mère : Françoise Buisson

Métier : Cultivateur

Taille : 1655 mm

A10



Nom : MONTAGNE

Prénom : Etienne

Date de naissance : 8 juin 1806

Lieu de naissance : Romans

Situation de famille : Père : Jean Etienne Mère : Marie Anne Fremond ou Marie Roux

Métier : Cultivateur Habite Peyrins ou Parnans

Taille : 1615/1661 mm

A9



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1809 n°817

Décision : tiré n°4

A en fait tiré le n°48, qu'il a échangé avec le n°4 URDY Jean François, conscrit 1809 n°775, de Bonlieu

Intègre un régiment : Il est parti le 1er avril 1808 au 29ème de ligne.

Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1806 numéro:2303

Décision : tiré n°30 au canton

Intègre un régiment : voltigeur le 26 octobre 1806 au 1er de ligne.

B10



Biographie

Incorporé le 22 avril avec le n°3808, il est affecté à la 1ère compagnie/V°, puis 1ère/IV°, 1ère/II°, grenadier/IV°;

Il est mort à Wilna 4 décembre 1812 par suite de congélation .

La bataille de Wilna (Vilnius, en Lituanie aujourd'hui) se déroule durant la campagne de Russie , lorsque la Grande Armée se dirige vers Moscou , les 24 et 25 juin 1812. mais Joseph Benoit n'est pas mort durant cette bataille. Il est mort dans cette ville lors du retour tragique, en hiver de la Grande Armée. vaincue.
(source : wikipédia)

C10



Biographie

Parti le 20 septembre 1806 au 1er de ligne. Entré 1er de ligne, comme voltigeur/IV (n°1187) le 26 octobre 1806.

Prisonnier de guerre à Sicile (région de Venise, en Italie) le 16 avril 1809.

Rayé des contrôles par ordre du Ministre de la Guerre le 14 août 1810, n'ayant plus reparu.

La Bataille de Sicile eut lieu le 16 avril 1809, entre les 40 000

Autrichiens sous les ordres de l'Archiduc Jean, et les 36 000 Français et Italiens commandés par Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie. Après de durs combats, un mouvement autrichien sur le côté des armées franco-italiennes força Eugène à la retraite, la victoire revenant donc aux Autrichiens. Les pertes furent à peu près équivalentes dans chaque camp. (3000 morts pour les français et autant de blessés, environ 500 prisonniers dont Etienne Montagne).
(source : wikipedia)

C9



C9



© droits réservés

B9



© droits réservés

A9



© droits réservés

C10



© droits réservés

B10



© droits réservés

A10



© droits réservés

Nom : BREYTON (Breton, Brethon)

Prénom : Antoine

Date de naissance : 20 ou 2 juin 1789

Lieu de naissance : Marnac

Situation de famille : Père : Jean Mère : Marianne ou Magdeleine Bourdat

Métier : Cultivateur

Taille : 1651/1663 mm

A12



Nom : BRACHET

Prénom : André

Date de naissance : 4 octobre 1791

Lieu de naissance : Menglon

Situation de famille : Père : Jacques Mère : Anne Chabal

Métier : Cultivateur

Taille : 1660 mm

A11



Conseil de recrutement

Convoqué le : en 1809

Décision : tiré n°47

Intègre un régiment : fusilier

Il est parti le 12 avril 1808 pour le 29ème de ligne. Incorporé le 4 mai 1808 au 29ème de ligne, n°3874 ; affecté à la 1ère compagnie, puis 3ème, grenadiers, 3ème.

Conseil de recrutement

Convoqué le : en 1811

Décision : tiré n°52

Demande de réforme pour rétention d'urine. Renvoyé au Conseil.

Déclaré bon pour le service le 6 avril 1811.

Intègre un régiment : régiment de ligne le 1er Avril 1808

B11



Biographie

Il a déserté le 9 août 1812 ; acquitté par jugement du 23 septembre 1812 mais de nouveau incorporé.

Prisonnier de guerre à Dantzig le 25 janvier 1814 ; rentré le 15 août 1814 ; devient fusilier 2ème compagnie, puis au 29ème de ligne n°1173 ; présumé prisonnier de guerre au Mont-Saint-Jean le 18 juin 1815 (bataille de Waterloo).

La bataille de Waterloo s'est déroulée le 18 juin 1815, en Belgique, à vingt kilomètres au sud de Bruxelles. Elle a opposé l'armée française emmenée par l'empereur Napoléon, à l'armée des Alliés, commandée par le duc de Wellington et composée de Britanniques, d'Allemands et de Néerlandais, rejointe par l'armée prussienne commandée par le maréchal Blücher. Elle s'est achevée par la défaite décisive de l'armée française.

(source Wikipedia)

C12



Biographie

Incorporé le 18 juin 1811 au 29ème de ligne sous le n°7090.

Affecté à la 1 ère compagnie/I^{er}, puis 1 ère/III^{er} ;

Il a déserté le 5 octobre 1811 ; acquitté par le tribunal séant à Toulon le 12 mars 1812.

Mort de fièvres à l'hôpital de Toulon le 21 mai 1812 ; rayé le 1er décembre 1812).

Il a sûrement bénéficié d'une amnistie de l'Empereur en contre partie de sa réintégration.

C11



C11



© droits réservés

B11



© droits réservés

A11



© droits réservés

C12



© droits réservés

B12



© droits réservés

A12



© droits réservés

Nom : ARNOUX

Prénom : Jean Antoine

Date de naissance : 9 octobre 1786

Lieu de naissance : Die

Situation de famille : Père : Laurent Mère : Marie Colomb

Métier : Commis marchand

Taille : 1641 mm

A14



Nom : GIROUD

Prénom : Jean Louis

Date de naissance : 3 août 1791

Lieu de naissance : Alixan

Situation de famille : Père : Pierre Mère : Françoise Clairefond

Métier : Cultivateur

Taille : 1516 mm

A13



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1806 n°427

Décision : Réformé pour mauvaise constitution

Intègre un régiment : non

Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1811 n°1481

Décision : tiré n°27

Absent, représenté par le maire qui a déclaré qu'il était borgne et sourd, bègue et muet

Intègre un régiment : non

B13



Biographie

Il paye 150 fr. d'amende puisqu'il ne peut pas faire son service.

Le conseil de recrutement du 18 juillet 1807 ramène l'indemnité due à 93,75 fr.

C14



Biographie

On peut être bègue et muet en même temps ? (curiosité de l'administration).

C13



C13



© droits réservés

B13



© droits réservés

A13



© droits réservés

C14



© droits réservés

B14



© droits réservés

A14



© droits réservés

Nom : AROD

Prénom : Jean François

Date de naissance : 1768

Lieu de naissance : Charpey

Situation de famille : ?

Métier : ?

Taille : ?

A16



Conseil de recrutement

Convoqué le :

Décision :

Intègre un régiment : Il sert au 42ème de ligne, 6ème compagnie.

B16



Biographie

Il participe aux campagnes en Italie, vers Naples de 1804 à 1806.

Prisonnier des Anglais.

Rentré le 12 mars 1811.

Congé en juillet 1811.

Napoléon Ier avait envahi l'Italie et avait confié la gestion à Eugène de Beauharnais. En 1806, il nomme son frère Joseph, roi de Naples. Les Anglais débarquent en Calabre (sud de Naples) et il y a la bataille de Maida, le 4 juillet 1806. Elle oppose environ 5000 Anglais aux 5400 Français. L'armée française, commandée par le général de brigade Compère, comprend le 1er régiment d'infanterie légère sur la gauche et le 42ème régiment d'infanterie de ligne sur la droite. L'armée française aurait eu 490 tués et 870 blessés. En outre, les Britanniques capturent 722 soldats français dont Jean François Arod. (source : wikipedia)

C16



Nom : ARNOUX

Prénom : Pierre Michel

Date de naissance : 9 novembre 1791

Lieu de naissance : Montmeyran

Situation de famille : Père : Pierre Mère : Jeanne Bernard

Métier : Cultivateur

Taille : 1540/1571 mm

A15



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1811 n°1657

Décision : Tiré n°31

A déclaré avoir un défaut de conformation aux doigts de deux pieds, qui le met hors d'état de faire une traite de 2 lieues ; a un frère conscrit en activité de service ; bon pour service le 25 mars 1811

B15



Biographie

Avant 1811, il aurait été sûrement réformé grâce à son frère ou à cause de sa santé. Mais l'Armée manquait de soldat. Il est donc tiré au sort et doit partir.

Il se paie un remplaçant, nommé ROUCHAS Antoine Balthazar, conscrit de 1809 n°1685, de Upie, n°78 au tirage le 9 avril 1811 ; qui a été incorporé le 16 mai 1811 au 11ème bataillon bis du train d'artillerie, n°1227.

Conditions de remplacement : acte passé devant Me Néryduraz à

Montmeyran. 4850 fr. sur 5 ans, soit 1000 fr. dans 1 an et 3850 fr. 4 ans plus tard, avec 5% d'intérêts ; versement partiel aux parents de Rouchas, s'il meurt durant le service.

C15



C15



© droits réservés

B15



© droits réservés

A15



© droits réservés

C16



© droits réservés

B16



© droits réservés

A16



© droits réservés

Nom : ARTHAUD Prénom : Antoine
Date de naissance : 10 avril 1785 ou 11 avril 1786
Lieu de naissance : Bonneval
Situation de famille : Père : Etienne Mère : Marguerite Bouteille ou
Boussoie
Métier : Cultivateur Taille : 1620 mm

A18



Nom : ARSAC
Prénom : Alexis
Date de naissance : 5 thermidor an III (23 juillet 1795)
Lieu de naissance : La Touche
Situation de famille : Père : Joseph Mère : Anne Chambon
Métier : Ecclésiastique
Taille : 1652 mm

A17



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit an XIV n°83
Décision : Absent - tiré au sort
Intègre un régiment : fusilier

B18



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1815
Décision : Exempté
"car s'est dévoué à l'état ecclésiastique et se trouve au séminaire de Valence"

B17



Biographie

Il sert au 7ème de ligne comme fusilier dans la 3ème compagnie, avec matricule n°2341.
Condamné, étant présent, le 7 décembre 1807, à Braunau (sud de l'Allemagne/Autriche) pour désertion à l'étranger, étant en faction, et ayant emporté son arme, à la peine de mort, plus 1500 fr. d'amende. Le capitaine rapporteur demande qu'il soit sursis à l'exécution du jugement, en vertu du décret d'amnistie rendu par Sa Majesté (Napoléon 1er) à son camp de Tilsitt, le 21 mai 1807.
Sursis accordé : amnistié et incorporé le 12 mai 1810 comme chasseur, 3ème compagnie, III^e bataillon du 18ème léger, n°5968. Déserte à nouveau le 19 mars 1811. Condamné par conseil de guerre du 20 février 1812 à Grenoble, pour désertion d'une place de 1ère ligne, étant de service, en emportant ses effets, à 9 ans de travaux publics et 1500 fr. d'amende (1500 fr. équivalait au prix de 3 chevaux).

C18



Biographie

Aucune

C17



C17



© droits réservés

B17



© droits réservés

A17



© droits réservés

C18



© droits réservés

B18



© droits réservés

A18



© droits réservés

Nom : ARTHAUD

Prénom : Jean François

Date de naissance : 6 novembre 1789

Lieu de naissance : La Motte-Chalencon

Situation de famille : Père feu Simon Mère : Louise Gresse

Métier : Cultivateur

Taille : 1570 mm

A20



Nom : ARTHAUD

Prénom : Jean Fraise

Date de naissance : 10 prairial an II (29 mai 1794)

Lieu de naissance : Crest

Situation de famille : Père Jean, cultivateur Mère : Catherine Reynier

Métier : Ouvrier en draperie

Taille : 1635 mm

A19



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1809 n°488.

Décision : Tiré n°30

Motif :

Intègre un régiment : Légion de réserve-voltigeur

B20



Conseil de recrutement

Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1814 n°283

Décision : Tiré n°104. Sans réclamation

Motif :

Intègre un régiment : ligne

B19



Biographie

Parti le 12 avril 1808 pour la 4ème Légion de Réserve, incorporé le 6 mai 1808 à la 4ème Légion de Réserve (n°5012).

Passé le 13 juin 1809 au régiment de voltigeurs de la Garde française du roi Joseph Bonaparte 2ème compagnie, 1^{er} bataillon, matricule 366. réformé gratuitement avant la revue de départ (pas de date) [Cela veut dire qu'on ne lui a pas fait payer d'amende lorsqu'il a été réformé]

Joseph Bonaparte, frère de Napoléon Ier, a été Roi d'Espagne de 1808 à 1813. Sa garde personnelle et rapprochée était confiée à des Français car on avait peu confiance dans les militaires espagnols.

C20



Biographie

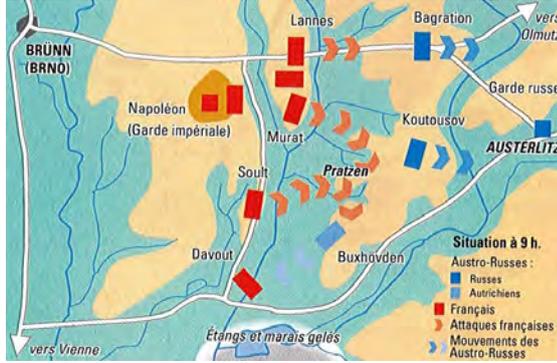
Parti le 10 avril, incorporé le 18 mai 1813 au 9ème de ligne. Quitte sans autorisation le 3 mai 1814.

En octobre 1814 : il est décrit comme « fils unique, très utile à ses parents avancés en âge » dans le papier qui lui attribue un congé absolu. Médaille de Sainte-Hélène en 1857.

C19



C19



© droits réservés

B19



© droits réservés

A19



© droits réservés

C20



© droits réservés

B20



© droits réservés

A20



© droits réservés

Nom : AUBERT

Prénom : Jean-Pierre

Né le : 10/03/1789

Lieu de naissance : Saoû

Situation de famille : Père Jean Mère : Marie Buisson

Métier : Cultivateur

Taille : 1634 mm

A22



Nom : ATTON

Prénom : Jean-François

Né le : 01 avril 1793

Lieu de naissance : Chabeuil

Situation de famille : Père Augustin Mère Magdelaine Jouvet meuniers

Métier :

Taille : 1624 mm

A21



Conseil de recrutement

Convoqué en : 1809 conscrit n°333

Décision : Tiré n°32.

Motif :

Intègre un régiment : aucun

Conseil de recrutement

Convoqué le : 1813 conscrit n°1733

Décision : Tiré n°60

Motif : Frère d'un enrôlé volontaire et d'un conscrit en activité. Placé pour cela au dépôt le 25 octobre 1812

Intègre un régiment : ligne-hussard

B21



Biographie

Ne s'est pas rendu à Valence selon les ordres du 13 et du 16 octobre 1808.

Il a été dénoncé à la gendarmerie.

Arrêté par le garde forestier de Saoû (Sud de Crest, Drôme), le 5 novembre 1808, il a été incarcéré le jour même à la Tour de Crest, et traduit le 7 à la prison de Valence.

Amnistié puis libéré.

Il se marie le 10 février 1812 : exempté pour cela le 14 avril 1812.

C22



Biographie

Parti le 24 décembre 1813 au 156ème de ligne. Une autre source donne : incorporé le 23 janvier 1814 au 13ème de ligne.

Quitte sans autorisation le 3 juin 1814.

Octobre 1814 : doit rejoindre de suite ; incorporé au 4ème hussards. Placé dans la Légion de la Drôme le 31 mai 1816.

Comme Napoléon 1^{er} a abdiqué le 6 avril 1814, il a été remplacé par le roi Louis XVIII. Les guerres cessent. Ce soldat a donc déserté en pensant que cela n'aurait pas de conséquence. Mais il a été rappelé et il a du finir son service.

C21



C21



© droits réservés

B21



© droits réservés

A21



© droits réservés

C22



© droits réservés

B22



© droits réservés

A22



© droits réservés

Nom : AVIGNON Prénom : Pierre Joseph

Date de naissance : 30 janvier 1793

Lieu de naissance : Grand-Serre

Situation de famille : Père : Pierre Mère : Jeanne Gril

Métier : Cultivateur

Taille : 1617 mm

particularité : Rétraction de l'index de la main gauche depuis 8 ans.

A24



Nom : AUZIAS Prénom : François

Date de naissance : 6 juin 1786

Lieu de naissance : La Motte-Chalancon

Situation de famille : habite Rattier. Père : François Mère : Suzanne Brachet

Métier : Cultivateur

Taille : 1679 mm

A23



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1813 n°1960.

Décision : Tiré n°87

Motif : Réformé pour rétraction complète de l'index de la main droite le 27 octobre 1812

Puis appelé en 1813

Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1806 n°635

Décision : tiré n°88 ; dépôt

Motif : Réformé dans un 1er temps. Appelé en octobre 1808 pour compléter le contingent.

B23



Biographie

Réformé parce qu'il ne pouvait pas appuyer sur la gâchette du fusil avec son index en moins.

Mais il a été appelé ensuite.

Remplacé le 14 décembre 1813 par DUMOULIN Joseph, conscrit libre an XI, de Montrigaud.

Conditions de remplacement : Avignon donnera 7000 fr., soit 4000

francs pour la reprise des créances hypothécaires dudit Dumoulin ; et

3000 francs dans les 6 ans. Acte passé devant Sylvestre Saint-Rome, notaire à Roybon.

Dumoulin avait beaucoup de dettes et Avignon les paie.

C24



Biographie

Déclaré réfractaire, le 3 août 1809, pour avoir manqué à l'appel de la revue de départ (condamné le 12 août 1809 à une amende de 800 fr.).

Il a été au 6ème dépôt des réfractaires de Toulon ; versé le 19 janvier 1810 au régiment de la Méditerranée, 4ème compagnie, 11° bataillon, matricule 1679. Caporal le 14 mars 1810.

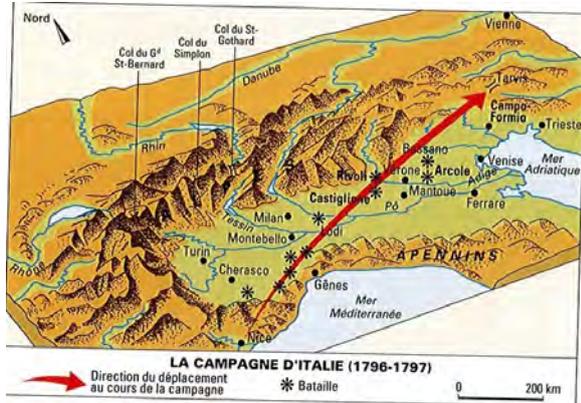
Il a essayé de ne pas partir puis il a été dans un bataillon disciplinaire.

Il a du se faire remarquer positivement car il a obtenu le grade de caporal.

C23

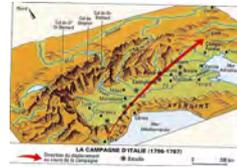


C23



© droits réservés

B23



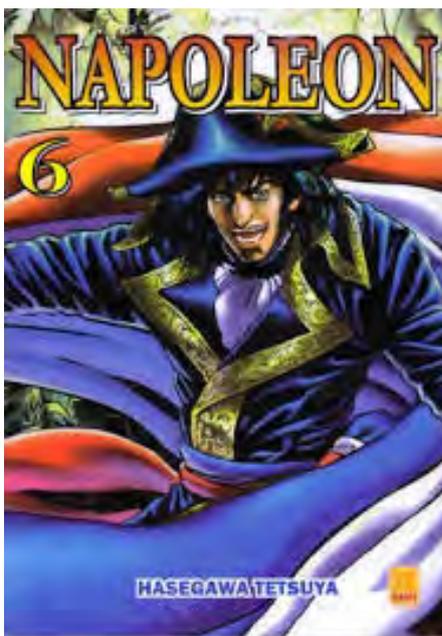
© droits réservés

A23



© droits réservés

C24



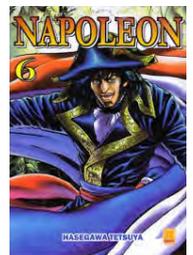
© droits réservés

B24



© droits réservés

A24



© droits réservés

Nom : POPON

Prénom : Jacques Laurent

Date de naissance : 1er janvier 1788

Lieu de naissance : Erôme

Situation de famille : Père Jacques Mère Marie Anne Bergeron

Métier : Cultivateur

Taille : 1667 mm

A26



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1808 n°1962

Décision : Tiré n°16

Intègre un régiment :

B26



Biographie

Il est remplacé le 8 juin 1807 par CHABEAUD Jean Joseph, conscrit de 1806 n°1385, de Vinsobres.

Marié à Serves le 1er septembre 1808 avec Claire Four, 72 ans. Divorcé en 1810.

Popon était donc riche car il a pu se payer un remplaçant.

C26



Nom : ACHARD dit Vercheny

Prénom : Jean

Date de naissance : 15 décembre 1791

Lieu de naissance : Crupies

Situation de famille : Père Jean David Mère feu Marie Cordeil

Métier : Cultivateur

Taille : 1350 mm

A25



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1811 n°24.

Décision : Tiré n°24

Motif : Réformé pour défaut de taille le 4 avril 1811

B25



Biographie

Demande de réforme pour défaut de taille (1m35). Proposé pour la réforme.

Réforme maintenue le 11 novembre 1813.

Mort célibataire le 16 juin 1854.

C25



C25



© droits réservés

B25



© droits réservés

A25



© droits réservés

C26



© droits réservés

B26



© droits réservés

A26



© droits réservés

Nom : VEYROLET (Verolet, Virolet)

Prénom : Joseph

Date de naissance : 6 juin 1789

Lieu de naissance : Saint-Auban

Situation de famille : Père : Jean Mère : Françoise Faure

Métier : Cultivateur

Taille : 1544/1558 mm

A28



Nom : BALAYN Prénom : Jean Blaise

Date de naissance : 20 décembre 1793

Lieu de naissance : Livron

Situation de famille : Père Blaise Mère : feu Marie Rigot

Métier : Cultivateur

Taille : 1543 mm

Particularité : Privé de la 1ère phalange de la main droite

A27



Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1809 n°1085

Décision : Tiré n°28

Motif : dit avoir une hernie ; envoyé au conseil. Reformé gratuitement avant la revue de départ.

Intègre un régiment :

Conseil de recrutement

Convoqué le : conscrit 1813 n°2137.

Décision : Tiré n°60.

Motif :

Intègre un régiment : Compagnie de pionniers

B27



Biographie

Incorporé comme fusilier au 29ème de ligne, le 4 ai 1808 sous le matricule n°3934 (donc avant ses 20 ans).

Mort à l'hôpital de Mantoue (Italie) le 19 ou 29 juillet 1810 d'une maladie vénérienne.

C28



Biographie

Traduit en prison. Prévenu de s'être rendu incapable de servir, (ça veut dire qu'il s'est mutilé volontairement) il a été élargi (=libéré) sous la caution du sieur Bruyère qui s'est engagé à le faire représenter au service.

Reconnu comme impropre au service et envoyé dans une compagnie de pionniers, le 25 octobre 1812.

Puis, réformé purement et simplement le 27 octobre 1812. (2 jours après).

Incorporé au 35ème léger le 9 janvier 1814.

Il s'est mutilé pour ne pas partir. Quand on n'a pas l'index, on ne peut pas appuyer sur la gâchette du fusil. Mais le manque de soldat a fait qu'il a été obligé de partir tout de même.

C27



C27



© droits réservés

B27



© droits réservés

A27



© droits réservés

C28



© droits réservés

B28



© droits réservés

A28



© droits réservés

Métier : Nom : MOTTE, Baron

Prénom : Robert , (a pris vers 1793 le prénom de Cèdre)

Date de naissance : 3 décembre 1754

Lieu de naissance : Notre-Dame-de-Fresney (Calvados).

Métier :

A30



Nom : BON Prénom : Louis André

Date de naissance : 25 octobre 1758

Lieu de naissance : Romans

Situation de famille : le 12 février 1795 il épouse à Romans Marie

Fallavier, et légitime ses deux enfants nés en 1789 et 1793.

Métier : Fils d'un important négociant de Romans.

Taille :

A29



Conseil de recrutement

Convoqué le :

Décision : Engagé volontaire

Motif :

Intègre un régiment : 17 mai 1780 : soldat au régiment de la Sarre-

Infanterie (51ème en 1791). 2 mai 1792 : sous-lieutenant.

Conseil de recrutement

Décision : Engagé volontaire

Intègre un régiment : 1er juin 1776 : engagé à Bourbon-infanterie. Y prend le

surnom de "Presle". Campagne aux colonies. 1er juin 1784 : obtient son congé et

rentre chez lui (8 ans de service, trois campagnes dont la Guerre d'Amérique). 12

août 1792 : élu lieutenant-colonel, commandant le 1er bataillon de Grenadiers de la

Drôme (Garde nationale).

B29



Biographie

20 août 1792 : adjudant-major.

1792-93 : sert à l'armée d'Italie.

22 avril 1794 : nommé provisoirement général de brigade par les

représentants du peuple à l'armée des Pyrénées Orientales.... commande la place de Perpignan.

13 juin 1795 : confirmé général de brigade par le Comité de Salut public.

29 mars 1797 : commande la 1ère brigade d'infanterie légère (2ème et

20ème légères) de la 1ère division (Masséna) à l'armée d'Italie.

23 avril 1798 : à l'armée d'Italie.

31 octobre 1804 : commande le département de la Drôme (toujours en octobre 1805).

20 février 1812 : baron d'Empire.

août 1813 : en retraite à Romans.

26 mars 1814 : participe à l'organisation de la défense de Romans contre les Autrichiens et les Hongrois

Mort le 30 mai 1829 à Romans/Isère.

Biographie

décembre 1793 : au siège de Toulon. 19 avril 1794 : adjudant-général chef de brigade.

24 juillet 1795 : passé avec la division Augereau en Italie.

14-17 novembre 1796 : blessé en entraînant ses hommes pour passer le petit pont d'Arcole. 30

mars 1798 : désigné pour l'armée d'Orient : nommé général de division provisoire, par Bonaparte.

21 juillet 1798 : se distingue aux Pyramides, où il s'empare du camp des Turcs à Embabeh. Dans le dernier assaut à Saint-Jean d'Acre, il est atteint d'une balle au ventre. Le 19 mai 1799 : meurt des suites de cette blessure.

«général Bon fut blessé d'un coup de balle au septième assaut de Saint-Jean d'Acre. Le projectile avait traversé le bassin et la vessie, de l'aine droite à la fesse du côté opposé. ». Larrey, relation médicale.

En 1813, l'Empereur, visitant l'École militaire de Saint-Germain, demande le nom de l'un des

élèves qu'il passait en revue: c'était le fils du général Bon. «ù est votre mère, dit Napoléon ? – à

Paris, à un quatrième étage, où elle meurt de faim». L'oubli fut réparé à l'instant : la veuve du

général reçut une dotation et le fils fut créé baron d'Empire en 1813 avec une autre dotation.

Son nom a été donné à la caserne de Romans/Isère devenue le centre commercial «Marques

Avenue»

C29

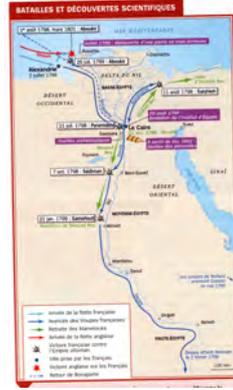


C29



© droits réservés

B29



© droits réservés

A29



© droits réservés

C30



© droits réservés

B30



© droits réservés

A30



© droits réservés

Nom : NUGUES dit Saint-Cyr-Nugues

Prénom : Saint-Cyr ou Cyr

Date de naissance : 18 octobre 1774

Lieu de naissance : Romans

Situation de famille : Fils d'un négociant de Romans.
Resté célibataire.

A32



Nom : POUCHELON, baron Prénom : Etienne François Raymond

Date de naissance : 25 octobre 1770

Lieu de naissance : Romans

Situation de famille : 24 avril 1808, il épouse à Bromberg (Pologne),

Béatrice Koplin, veuve Strumpflier, 28 ans, fille d'un inspecteur polonais des moulins de Bromberg

Métier : Clerc de notaire chez son père

A31



Conseil de recrutement

Convoqué le :

Décision : Engagé volontaire

Intègre un régiment : 1er octobre 1792 : aide-commissaire des guerres.
1er juin 1793 : employé comme secrétaire auprès des généraux Brune, Moreau, Joubert et Championnet.

Conseil de recrutement

Convoqué le :

Décision : Engagé volontaire

Motif :
Intègre un régiment : 12 octobre 1791 : sergent major au 2ème bataillon de volontaires de la Drôme.

B31



Biographie

18 septembre 1799 : sous-lieutenant provisoire à la suite de la 8ème légère. 21 septembre 1799 : adjoint à l'état-major de l'armée d'Italie. 1er juin 1809 : sous-chef d'état-major du 3ème Corps de l'armée d'Espagne sous Suchet. 13 juillet 1811 : baron d'Empire. 6 août 1811 : général de brigade. 15 septembre 1811 : chef d'état-major général de l'armée d'Aragon. 23 août 1814 : commandeur de la légion d'honneur. 31 août 1814 : chef d'état-major du gouvernement de la 10° Division Militaire. 8 mai 1815 : chef d'état-major général de l'armée des Alpes sous Suchet. 27 mai 1818 : maréchal de camp au corps royal d'état-major. 18 octobre 1830 : membre de la commission chargée d'examiner l'organisation actuelle des écoles militaires. 11 octobre 1832 : pair de France. 30 juillet 1834 : directeur du personnel des opérations militaires au Ministère de la Guerre.
25 juillet 1842 : décès à Vichy. Il habitait l'hôtel particulier dit « hôtel Nugues », rue de l'Armillerie à Romans/Isère.

C32



Biographie

1792-93 : armée des Alpes. 24 mars 1796 : passé par amalgame à la 21ème de ligne puis 25 mai 1796, cette DB devient 32ème de ligne. Armée des Alpes 15-17 novembre 1796 : à Arcole. Puis 14 janvier 1797 : à Rivoli. (Il a connu ici le général Bonaparte). 17 mai 1798 : à l'armée d'Orient. , dirigé par le Général Bonaparte . Il participe à la prise de Malte., puis aux combats à Alexandrie., aux Pyramides, au siège de Saint-Jean d'Acre. 30 mars 1799 : y est blessé d'un coup de feu qui lui traverse la joue gauche. 20 septembre 1806 : commande un régiment provisoire de dragons à pied. 14 octobre 1806 : Il sert à Iéna. (campagne d'Allemagne)
7 juillet 1807 officier de la légion d'honneur 19 mars 1808 : baron d'Empire.
6 juillet 1809 : combat à Wagram. juin 1812 : en Russie avec la division Friant.
28 février 1813 : employé au 1er Corps de la Grande Armée à Leipzig. Puis à Dresde sous Davout.
février 1814 : sous Augereau à l'armée de l'Est. : s'empare de Nantua : au combat de Saint-Julien-en-Genevois.
22 mars 1831 : remplacé au cadre d'activité comme commandant le département de la Drôme.
4 septembre 1831 : enterré à Romans/Isère ou à Valence.

C31



C31



© droits réservés

B31



© droits réservés

A31



© droits réservés

C32



© droits réservés

B32



© droits réservés

A32



© droits réservés